

Enquêter les personnes sans domicile

Quand la statistique publique rencontre un terrain inhabituel



Pierre-Yves Cabannes* et Thomas Lellouch**

Comment dénombrer et décrire une population qui, par définition, échappe aux cadres habituels de la statistique publique ? L'enquête Sans Domicile, menée en 2025 par l'Insee et la Drees, relève ce défi en interrogeant directement les personnes sans domicile à partir des services d'aide qu'elles fréquentent. Faute de base de sondage, le dispositif repose sur un échantillonnage à plusieurs degrés : agglomérations, services d'aide et individus. Il s'appuie également sur la mise en place de protocoles adaptés à des configurations de terrain très variées (hébergements, distributions de repas, accueils de jour et services itinérants dits « d'aller-vers »), ainsi que sur des outils spécifiques pour enquêter les personnes non francophones. La collecte, qui a mobilisé au printemps 2025 près de 1 000 agents et permis de réaliser environ 17 000 entretiens, illustre la tension permanente entre exigence méthodologique et contraintes opérationnelles. Au-delà des résultats très attendus sur les personnes sans domicile (nombre, profils, conditions de vie, parcours), l'édition 2025 apporte un retour d'expérience inédit sur les conditions concrètes nécessaires pour produire des données fiables sur les personnes vivant hors des logements ordinaires.

 How to count and describe a population that, by definition, falls outside the usual boundaries of official statistics? The national Homeless Survey (*Enquête Sans Domicile*), jointly conducted in 2025 by INSEE and the Directorate of Research, Studies, Evaluation and Statistics (DREES), addresses this challenge by reaching homeless people directly through the support services that they use. As there is no conventional sampling frame, the study relies on a multi-stage sampling design: urban areas, support services and individuals. It also uses protocols adapted to a wide range of field settings (shelters, meal distribution services, day centers and outreach services) as well as tools specifically designed to survey non French-speaking individuals. The data collection involved nearly 1,000 staff and resulted in around 17,000 interviews in the spring of 2025. It highlights the constant tension between methodological requirements and field constraints. Beyond the long-awaited findings on the homeless population — including numbers, profiles, living conditions and trajectories — the 2025 edition provides unprecedented insight on the practical requirements for producing high-quality data on individuals who do not live in ordinary dwellings.

* Chef du bureau Lutte contre l'exclusion, Drees.
pierre-yves.cabannes@sante.gouv.fr

** Directeur de projet Statistiques de la grande pauvreté, DSDS, Insee.
thomas.lellouch@insee.fr

Qui sont les personnes sans logement en France, quelles sont leurs conditions de vie, et combien sont-elles ? Ces questions reviennent régulièrement dans le débat public, au détour d'un reportage lors d'un hiver rigoureux, ou dans les débats politiques avant les élections. Elles paraissent à la fois simples à poser, et essentielles pour mieux connaître la situation des personnes les plus exclues de notre société. Y répondre de manière rigoureuse constitue néanmoins l'un des défis les plus complexes auxquels la statistique publique est confrontée.

Les personnes sans domicile échappent aux dispositifs classiques de connaissance statistique, en particulier les enquêtes en population générale. L'absence de logement stable et la forte mobilité des personnes entre les situations supposent donc d'adapter



Les personnes sans domicile échappent aux dispositifs classiques de connaissance statistique, en particulier les enquêtes en population générale.



profondément les méthodes statistiques habituelles, pour produire une connaissance approfondie de ces publics.

Face à ce défi, la France a fait un choix original : interroger directement les personnes sans domicile à travers une enquête statistique nationale dédiée : l'enquête Sans Domicile¹. Réalisée en 2001 et en 2012 par l'Insee et l'Institut national des études démographiques (Ined)², puis en 2025 par l'Insee et la Direction de la recherche,

des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)³, elle constitue un dispositif singulier, exigeant et ambitieux. Cet article revient sur les principes, les enjeux et les choix méthodologiques de cette enquête, en montrant comment elle tente de concilier rigueur statistique et contraintes concrètes de terrain.

► **Personnes sans abri, personnes sans domicile : de qui parle-t-on ?**

Avant de parler de méthodologie d'enquête, la première question est celle de la définition du public cible. D'un point de vue sémantique, la catégorie des « sans domicile » est définie en creux, par l'absence de domicile. C'est donc une catégorie très hétérogène, puisqu'on part de situations vécues par les personnes à un moment donné, et non de caractéristiques communes des personnes elles-mêmes.

Plusieurs questions se posent pour préciser de manière statistique les contours de cette catégorie. Comment définir l'absence de domicile ? Doit-on privilégier une approche du domicile plutôt « physique » (un toit sur la tête et des équipements de base), « légale » (en lien avec le statut d'occupation) ou « sociale » (qui renvoie à la notion de se sentir « chez soi ») ? Quelle référence temporelle choisir : une photographie à un instant donné ou une observation sur une période de référence ?

¹ Le nom officiel de l'enquête, tel que validé par le Comité du label de la statistique publique (Christine et Roth, 2020), est « enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide », compte tenu de la méthodologie d'enquête et du champ atteint par cette dernière (voir infra).

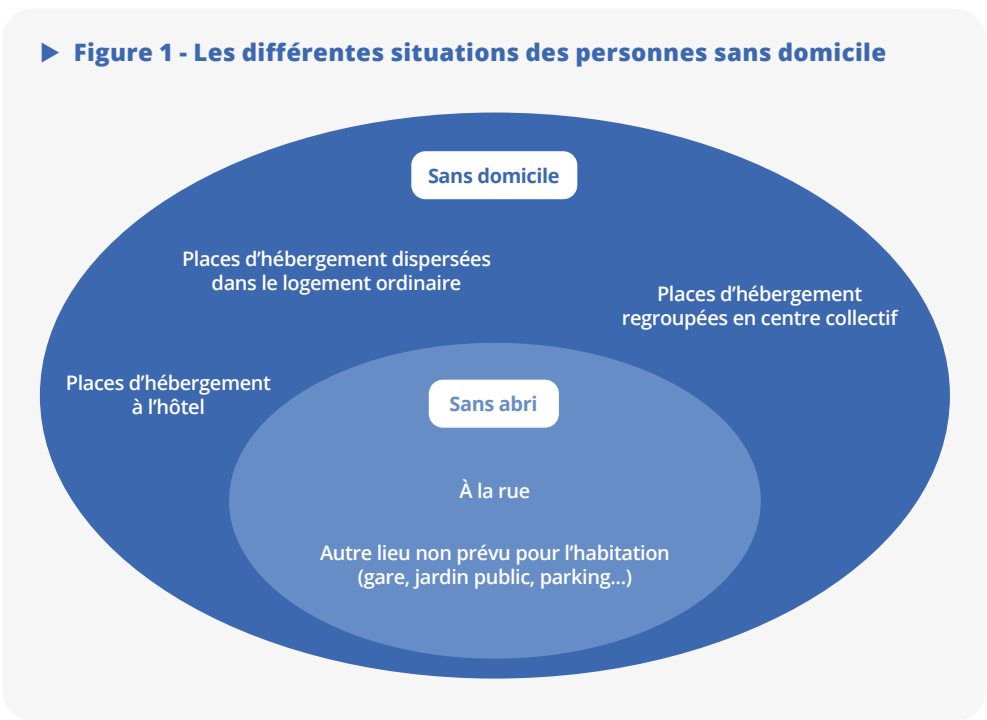
² Sur les résultats des éditions de 2001 et 2012, voir notamment Brousse (2006a), Join-Lambert (2006), Yaouancq et al. (2013), Yaouancq et Duée (2014).

³ La Drees est le service statistique ministériel dans les domaines de la santé et des solidarités. La description de l'enquête de 2025 a fait l'objet d'un article dans le blog de l'Insee (Lellouch et al., 2025). Voir également le lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>.

Entre 1993 et 1996, le groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis)⁴ sur les personnes sans abri s'est penché sur ces questions (Cnis, 1996). Il a établi une classification générale des situations de précarité de logement reposant sur quatre dimensions : l'aspect physique de l'habitat, le statut d'occupation, la qualité du logement et la stabilité/précarité (au sens temporel, c'est-à-dire la garantie ou non de pouvoir demeurer dans son logement au-delà d'une certaine durée). En 2011, le groupe de travail du Cnis sur le mal-logement a mis à jour cette classification et l'a enrichie avec deux autres dimensions : l'environnement du logement et l'adéquation entre le logement et le ménage qui l'occupe (Join-Lambert et al., 2011).

Pour définir le champ des personnes sans domicile, la statistique publique s'est concentrée uniquement sur les deux premières dimensions (type d'habitat et statut d'occupation), notamment pour des raisons opérationnelles⁵, et a stabilisé dans les années 2000 la définition statistique de deux grandes catégories de situations « à un moment donné » (**figure 1**) : celle des **personnes sans abri**, dormant dans la rue ou dans un autre lieu non prévu pour l'habitation (voiture, jardin public, gare, parking, etc.), et celle des **personnes sans domicile**, qui inclut aussi les personnes mises à l'abri dans le cadre d'un dispositif d'hébergement (en centre collectif, à l'hôtel ou dans un logement ordinaire)⁶. Une catégorie plus large de **personnes sans logement personnel** a également

► **Figure 1 - Les différentes situations des personnes sans domicile**



⁴ La mission principale du Cnis est d'assurer la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique. Anxionnaz et Maurel (2021) décrivent le rôle et le fonctionnement de cette instance.
⁵ Marpsat (2007) détaille les choix ayant conduit à retenir cette définition ; elle évoque une définition « au sens restreint ».
⁶ La définition des populations « sans domicile » et « sans abri » fait l'objet d'un article du blog de l'Insee (Albouy et al., 2021). Elle est également explicitée dans le document méthodologique de l'enquête de 2001 (Brousse, 2006b).

été définie et permet d'inclure d'autres situations d'exclusion vis-à-vis du logement⁷. Cette classification⁸ n'épuise pas la question des situations frontalières entre les catégories, qui évolue avec le temps, et sera éclairée par la publication des résultats de l'enquête Sans Domicile 2025.

D'autres pays ont élaboré leurs propres définitions. L'harmonisation internationale est complexe, car les contours des catégories sont nécessairement articulés avec les dispositifs nationaux de prise en charge des personnes à la rue. Des avancées significatives ont néanmoins eu lieu au niveau européen. Ainsi, en 2007, la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri (Feantsa) a mis au point une « typologie de l'exclusion liée au logement » appelée ETHOS (pour *European Typology on Homelessness and housing exclusion*). Cette typologie définit une gradation des situations d'absence de logement ou de mal-logement (sans abri, sans logement, logement précaire, logement inadéquat), illustrant par là même le continuum des situations vis-à-vis du logement⁹.

► Connaître les personnes sans domicile : une difficulté inhérente au public cible

Une fois précisée la définition du public cible, comment recueillir de l'information le concernant ?

La difficulté à connaître statistiquement les personnes sans domicile tient d'abord à la nature même de leur situation résidentielle : il n'existe pas de liste exhaustive de lieux d'habitation à partir de laquelle tirer un échantillon représentatif. Autrement dit, il n'y a pas de « base de sondage ». Les méthodes classiques d'enquêtes en population générale, qui sélectionnent les individus à partir d'un répertoire de logements, apparaissent donc inopérantes. Par ailleurs, l'absence de logement stable implique une forte mobilité des personnes et des situations : les personnes peuvent alterner plusieurs fois entre rue, hébergement d'urgence ou hébergement chez un tiers. Cette instabilité rend également très complexe le dénombrement précis de cette population.

Ces difficultés ne sont pas propres à la France. Partout, les instituts statistiques, les pouvoirs publics et les chercheurs se heurtent à des obstacles similaires pour dénombrer et/ou décrire la population sans domicile. Des approches variées ont ainsi été développées pour tenter de contourner ces obstacles¹⁰ (**encadré 1**).

Le **recensement de la population** réalisé dans chaque pays a vocation à couvrir l'ensemble de la population résidant sur le territoire, y compris donc les personnes sans domicile. Mais la méthode de collecte sépare les personnes sans abri du reste des

⁷ Cette catégorie inclut notamment la situation de personnes contraintes de dormir à l'hôtel à leurs frais, d'être hébergées chez des particuliers ou d'occuper un logement sans titre (Rougerie, 2020).

⁸ Pour une discussion sur les enjeux de cette catégorisation, voir par exemple Loison (2023), et Mercier et Montgaud (2025).

⁹ Voir le lien <https://www.feantsa.org/ethos>. Cette approche globale du mal-logement est également portée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé Pierre), qui publie chaque année un rapport sur l'état du mal-logement en France.

¹⁰ Voir notamment Marpsat et Yaouanck (2016), O'Sullivan et al. (2023), Boisseuil et Hinnekint (2025) et Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] (2025) pour les comparaisons internationales.

personnes sans domicile, et les informations collectées sont généralement limitées. Il s'agit donc de mettre en place une approche statistique dédiée pour mesurer plus précisément le phénomène. Voici les principales méthodes utilisées en France et ailleurs :

- **Comptages de rue** : Il s'agit d'une opération à l'échelle locale, à un moment donné. Des équipes parcourent différents secteurs d'un territoire sur une nuit ou une journée pour y dénombrer les personnes à la rue, et le cas échéant leur proposer un court questionnaire. C'est l'objet des Nuits de la Solidarité en France, qui ont lieu dans plusieurs

► **Encadré 1. Outils de mesure et comparaisons internationales**

Les pays ont recours à des méthodes diverses pour appréhender les situations des personnes sans domicile, avec pour chacune des atouts et des limites.

Approche	Exemples en France	Exemples à l'étranger	Ce que la méthode permet	Principales limites
Comptage de rue ponctuel	Nuits de la solidarité	Belgique, Canada, Colombie, États-Unis, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni	Estimer le nombre de personnes sans abri sur un territoire à un instant donné	Couverture partielle du champ des personnes sans domicile, non-représentativité au niveau national, peu d'informations individuelles collectées
Enquêtes auprès des structures	Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS)	Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Lituanie	Décrire l'offre d'aide et les grands profils de publics accueillis au niveau national	Couverture partielle du champ des personnes sans domicile, pas d'interrogation des personnes elles-mêmes, peu d'informations individuelles collectées
Données administratives	SI SIAO, logement social	Allemagne, Chili, Danemark, Hongrie, Norvège, Royaume-Uni	Suivre les profils et les parcours au sein de différents dispositifs publics	Couverture partielle du champ des personnes sans domicile, pas d'interrogation des personnes elles-mêmes, peu d'informations individuelles disponibles
Données d'activité des associations	Secours Catholique, Restos du Cœur, Secours Populaire, Banques Alimentaires, etc.	Nombreuses associations dans de nombreux pays	Décrire les volumes et profils des personnes fréquentant différentes associations	Collecte décentralisée, et systèmes d'information différents selon les organismes, statistiquement non représentatif
Enquête par sondage auprès des personnes	Enquête Sans Domicile (2001, 2012, 2025)	Espagne (2005, 2012, 2022), États-Unis (1987, 1996), Italie (2011, 2014)	Décrire finement les profils, parcours et conditions de vie des personnes sans domicile	Coût élevé, complexité

villes, souvent un soir d'hiver¹¹. À Paris, la dernière opération menée en janvier 2026 a conduit au décompte de 3 857 personnes sans abri¹². Des décomptes de ce type ont déjà eu lieu dans de nombreuses villes dans le monde.

- **Enquêtes auprès des responsables de structures** : Les personnes sans domicile fréquentent des services d'aide, par exemple les services d'hébergement ou les accueils de jour. Il est donc possible de collecter des informations sur les effectifs et les profils en interrogeant les responsables de ces structures. Par exemple, en France, la Drees réalise tous les quatre ans une enquête sur le champ des centres d'hébergement : l'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS)¹³.

- **Données administratives** : Il existe un certain nombre de bases de données centralisées au niveau des différentes administrations, qui contiennent des informations sur les personnes sans domicile. En France, par exemple, le système d'information des services intégrés d'accueil et d'orientation (SI SIAO) centralise l'ensemble des offres et des demandes d'hébergement des personnes (en urgence via le numéro 115 ou dans le cadre d'une procédure d'insertion avec accompagnement d'un travailleur social).

- **Données d'activité des associations** : Elles permettent de capter le « pouls » de la situation réelle sur le terrain. Cependant, elles sont difficilement exploitables d'un point de vue statistique au niveau national, car le monde associatif est multiple et complexe et les personnes ont souvent recours à différentes associations.

Certaines méthodes visent avant tout à produire un ordre de grandeur du nombre de personnes sans abri, tandis que d'autres privilégient la description des profils des personnes. Aucune n'offre, à elle seule, une estimation rigoureuse des effectifs, des profils et des conditions de vie, qui soit représentative au niveau national et qui couvre l'ensemble du champ des personnes sans domicile.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le choix français d'une enquête statistique, directement auprès des personnes sans domicile. Un choix finalement naturel : pour connaître une population, quoi de mieux que de l'interroger directement ?

► Les objectifs de l'enquête Sans Domicile : dénombrer mais surtout mieux connaître les personnes

L'enquête a pour objectif principal de décrire les profils, les parcours et les conditions de vie des personnes sans domicile. Il s'agit notamment de mieux connaître leurs caractéristiques socio-démographiques, leur état de santé, leur relation à l'emploi, leurs revenus, les violences dont elles peuvent être victimes, sujets pour lesquels une comparaison avec la population générale peut être menée. Il s'agit aussi d'aborder des difficultés spécifiques aux personnes sans domicile, comme l'accès aux services de base (eau, alimentation, hygiène...), l'accès au logement, le recours à certaines prestations

¹¹ Voir le guide méthodologique : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement [Dihal] et Insee (2021).

¹² Voir le lien : <https://www.paris.fr/pages/nuit-de-la-solidarite-2026-33001>.

¹³ Voir la page de la Drees dédiée à l'enquête : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/06-lenquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes>.

et services et les relations avec les associations et les organismes. Une attention toute particulière est portée aux trajectoires des personnes (logement, emploi ou migrations le cas échéant) et à l'identification des facteurs ayant conduit au processus d'exclusion (par exemple, en abordant les difficultés dans l'enfance)¹⁴.

Moins centrale dans la conception de l'enquête mais très attendue, l'estimation du nombre de personnes sans domicile en France métropolitaine (et, en leur sein, du nombre de personnes sans abri) est un autre objectif important de l'enquête.

► Les principaux enjeux et difficultés d'un projet « hors normes »

La mise en œuvre d'une enquête statistique auprès des personnes sans domicile soulève de très nombreux enjeux, qui s'ajoutent aux difficultés rencontrées dans les enquêtes classiques. Le principal d'entre eux tient à l'absence de « base de sondage », ce qui oblige à recourir à **une méthodologie indirecte pour atteindre les personnes, en passant par les lieux et les services qu'elles fréquentent**.

La diversité des situations observées au sein des différents lieux d'enquête (hébergements, distributions de repas, accueils de jour, services d'aller-vers¹⁵, etc.) complexifie la manière dont on va sélectionner et interroger les personnes sur le terrain. Chaque configuration impose des modalités spécifiques de contact et de tirage au sort et complique l'application de protocoles standardisés.

La proportion importante de personnes non francophones parmi la population cible constitue une difficulté supplémentaire, notamment du fait de l'impossibilité de connaître à l'avance les langues parlées par les personnes à interroger. Cela suppose de disposer d'outils de collecte adaptés.

À ces contraintes méthodologiques et techniques s'ajoutent des enjeux humains et éthiques. Les personnes interrogées se trouvent souvent dans des situations de grande vulnérabilité, avec parfois une forte méfiance vis-à-vis des institutions. La relation d'enquête doit donc être construite avec soin, dans le respect du consentement des personnes et de la confidentialité des informations recueillies. La qualité des données dépend donc étroitement de la capacité des enquêteurs et enquêtrices à instaurer un climat de confiance, et à adopter une posture adaptée vis-à-vis de ce public fragile. La relation de confiance doit également être construite avec les associations.

¹⁴ Cette volonté de mieux comprendre les trajectoires se manifeste également par des travaux prévus après la collecte, via des post-enquêtes et des appariements avec des données administratives, qui permettront d'avoir des éléments de parcours après l'enquête.

¹⁵ Les services d'aller-vers sont des services itinérants, dont le but est d'atteindre des personnes qui ne se rendent pas forcément elles-mêmes au sein des dispositifs. Il peut s'agir de maraudes parcourant l'espace public pour venir en aide aux personnes sans abri, mais aussi de services intervenant dans des lieux de vie informels, de type squats ou bidonvilles, pour améliorer les équipements dans ces lieux ou proposer des accompagnements.

► Un partenariat indispensable avec les acteurs de la lutte contre l'exclusion



L'enquête Sans Domicile repose sur une relation partenariale étroite avec le monde associatif et institutionnel intervenant auprès des personnes sans domicile.



L'enquête Sans Domicile repose sur une relation partenariale étroite avec le monde associatif et institutionnel intervenant auprès des personnes sans domicile. Cette relation est absolument fondamentale pour la réalisation de l'enquête.

Les associations, en particulier, ont joué un rôle central à plusieurs étapes du dispositif. En amont, elles ont été associées au recensement des services d'aide et à la constitution du questionnaire. Leur connaissance fine du terrain a été essentielle pour construire un dispositif de collecte adapté

à la particularité du public cible et à l'activité des services d'aide. Pendant la collecte, le rôle des associations s'est révélé déterminant pour faciliter l'accès aux lieux d'enquête et l'acceptation de l'enquête. À maintes reprises, la présence des équipes associatives a contribué à expliquer la démarche et à lever certaines réticences.

De son côté, la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) a soutenu fortement le projet dans le cadre d'un partenariat dédié. De nombreux autres acteurs publics (Santé publique France, Samusocial de Paris, collectivités locales, etc.), ainsi que le monde de la recherche, ont également contribué au projet et ont été associés aux travaux.

Cette relation partenariale a toutefois rendu plus difficile le processus de décision. Les attentes des acteurs de terrain peuvent différer de celles de la statistique publique, mais aussi de celles des chercheurs ou des administrations. Par exemple, les associations peuvent être réticentes devant un questionnaire trop détaillé et perçu comme intrusif. Côté recherche, cependant, cela peut être vu comme une source d'information très utile. Quant au statisticien public, il doit tenir compte de considérations essentielles pour la collecte, comme la longueur du questionnaire ou la bonne compréhension des questions. La gouvernance du projet a permis de donner un cadre de décision collectif, notamment à travers le comité scientifique de l'enquête et grâce à de nombreuses consultations bilatérales. Finalement, la co-construction du dispositif apparaît comme un équilibre difficile, mais indispensable, entre exigences statistiques et attentes des partenaires.

► Atteindre les personnes : une couverture largement renforcée en 2025

L'enquête Sans Domicile repose sur un principe central : atteindre les individus à travers les services d'aide qu'ils fréquentent. De ce fait, le champ réel de l'enquête est plus large que celui des personnes sans domicile. En effet, certains utilisateurs des services peuvent par exemple avoir un logement ou être hébergés chez un tiers. Ces utilisateurs sont aussi dans le champ de l'enquête. À l'inverse, l'enquête ne couvre pas toutes les personnes sans domicile : certaines personnes sans abri, marginalisées et/ou dans des stratégies

d'invisibilisation, ne seront pas couvertes par l'enquête puisqu'elles ne fréquentent aucun service.

Le choix des types de service s'est fait en arbitrant entre différents objectifs et contraintes :

- cibler des services fréquentés dans une proportion importante par des personnes sans domicile ;
- choisir des services permettant d'accroître la diversité des profils ;
- pouvoir disposer d'un répertoire exhaustif des établissements proposant les types de service sélectionnés ;
- pouvoir établir un protocole d'enquête robuste compatible avec le fonctionnement normal des services ;
- être en mesure d'assurer un bon taux de réponse pour les questionnaires individuels ;
- limiter le nombre de protocoles et la lourdeur du questionnaire.

En 2012, le champ des services couverts par l'enquête comprenait essentiellement l'hébergement dans les centres et à l'hôtel¹⁶, hors du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés (DNA), et les distributions de repas.

En 2025, la couverture des personnes sans domicile s'est améliorée fortement en intégrant de nouveaux types de service.

En 2025, la couverture des personnes sans domicile s'est améliorée fortement en intégrant de nouveaux types de service. **Deux axes d'amélioration étaient souhaités : mieux couvrir les personnes sans abri et inclure les personnes hébergées au titre du DNA.**

En effet, en 2012, les personnes sans abri n'étaient atteintes que via les distributions de repas et les haltes de nuit, alors qu'une part importante des

personnes sans abri ne fréquentent pas ces services. Pour l'édition 2025, les accueils de jour, les services d'aller-vers, ainsi que des points fixes d'accueil en rue (sans distribution de repas) ont été ajoutés au champ de l'enquête. L'intégration des services d'aller-vers a aussi permis d'intégrer un certain nombre de situations frontalières, en interrogeant directement des personnes vivant dans des squats, campements ou bidonvilles, puisque certains services sont spécialisés sur ces lieux. Les accueils de jour permettent, eux, de passer dans de meilleures conditions des questionnaires aux personnes sans abri, et avec un bon taux de réponse.

Quant aux établissements du DNA, les personnes qui y sont hébergées étaient prises en compte dans le dénombrement des personnes sans domicile résultant de l'enquête de 2012, mais elles n'avaient pas été interrogées à l'époque. Tous ces nouveaux champs ont été testés sur le terrain en amont de la collecte.

¹⁶ Il s'agit notamment de l'hébergement dit « généraliste », par exemple en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou en centre d'hébergement d'urgence (CHU), de l'hébergement médico-social ou de l'hébergement de familles dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

La couverture de l'enquête s'est aussi améliorée à d'autres niveaux. Ainsi, alors que le champ portait en 2012 sur les personnes de 18 ans ou plus dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus, celui de 2025 porte sur les personnes de 16 ans ou plus dans les agglomérations de 5 000 habitants ou plus. L'extension aux personnes de 16 et 17 ans permet notamment d'intégrer une partie des mineurs non accompagnés (MNA).

Au total, le champ de l'enquête Sans Domicile de 2025 est l'ensemble des personnes de 16 ans ou plus, vivant dans une agglomération de 5 000 habitants ou plus, et qui sont utilisatrices d'un des services d'aide répertoriés.

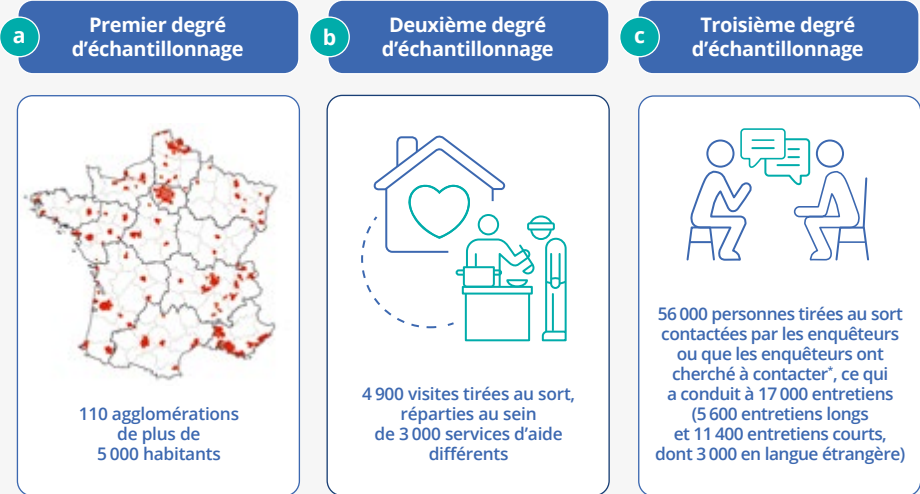
► **Un échantillon construit en trois temps**

La constitution de l'échantillon de l'enquête Sans Domicile est très particulière, à la fois car les personnes sont approchées via la fréquentation de certains services d'aide et car la dernière étape de l'échantillonnage est effectuée sur le terrain par des enquêteurs ou des agents de bureau.

L'échantillon de l'enquête Sans Domicile est constitué en trois temps (*figure 2*).

Tout d'abord, 110 agglomérations (« unités urbaines »)¹⁷ de France métropolitaine d'au moins 5 000 habitants ont été tirées au sort en octobre 2023. Ce tirage est à probabilités proportionnelles à la population municipale et équilibré spatialement et selon des variables d'effectifs estimés de certaines catégories de personnes sans

► **Figure 2 - Un échantillonnage à trois degrés**



* Le protocole de tirage au sort des individus par les agents échantillonneurs est détaillé dans la *figure 3*.
Note : Les chiffres indiqués dans cette figure sont arrondis à la centaine près.

¹⁷ Voir la définition au lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>.

domicile. Les agglomérations de plus de 200 000 habitants ont été sélectionnées d'office, de même que les agglomérations de Calais et Dunkerque. Pour ces dernières, l'enjeu était de pouvoir intégrer dans les statistiques nationales les personnes sans domicile en transit vers l'Angleterre, dont le profil est spécifique.

Un répertoire exhaustif des structures portant des services d'aide dans le champ de l'enquête a ensuite été constitué au sein de ces 110 agglomérations. Ces structures ont été interrogées en 2024 dans le cadre du premier volet de l'enquête, dit volet « Structures ». Réalisé un an avant la collecte auprès des personnes, par Internet ou téléphone, ce volet consiste à interroger les responsables de structures sur le type de services qu'elles proposent, les jours et horaires d'ouverture, ainsi que sur les effectifs et les grands profils des publics qu'elles accueillent.

Cette opération soulève des difficultés spécifiques, car les services d'aide forment un paysage institutionnel hétérogène et évolutif. Cela rend très difficile en particulier la définition d'une typologie des services d'aide adaptée à la complexité des différentes situations. Prenons une maraude qui fait plusieurs arrêts au cours de son parcours pour distribuer de la nourriture : doit-elle être comptabilisée en tant que distribution de repas ou en tant que service itinérant ? Il n'était ainsi pas toujours aisé de faire entrer toutes les situations dans les cases théoriquement étanches de notre typologie. Cette complexité a été in fine source de difficultés lors de la collecte sur le terrain en 2025, car le type de certains services n'avait pas toujours été correctement identifié.

Grâce aux réponses au volet « Structures », une base d'environ 6 000 services d'aide a été constituée. **À partir de cette base, 4 919 « visites »¹⁸ réparties dans 3 028 services ont été tirées au sort en janvier 2025**, pour y mener le volet « Individus ». Une visite correspond à un jour d'ouverture d'un service donné. Le tirage au sort s'est fait selon une probabilité proportionnelle à l'effectif fréquentant le service estimé d'après le volet « Structures ».

Ce tirage au sort constitue une étape clef du dispositif d'enquête, située à l'interface entre la conception méthodologique et la mise en œuvre concrète de la collecte. Certains types de service, accueillant des profils spécifiques, ont ainsi été sur-représentés : c'est le cas par exemple des accueils de jour ou des maraudes, qui sont fréquentés par plus de personnes sans abri. La sélection des services doit également composer avec des contraintes opérationnelles. Par exemple, les maraudes après minuit ou les services ouverts uniquement le dimanche ont été exclus d'emblée de la base pour des raisons de faisabilité. Cette étape met une nouvelle fois en lumière la tension permanente entre rigueur statistique et faisabilité de terrain.

Enfin, **le tirage au sort des individus a été effectué sur le terrain au printemps 2025** par un agent échantillonneur, pendant la phase de collecte du volet Individus. Un outil (« table de tirage ») a été fourni aux échantillonneurs afin qu'ils puissent réaliser ce tirage au sort le plus facilement possible (voir infra), même si, en pratique, la réalité du terrain s'est révélée parfois complexe.

¹⁸ Les visites (autrement appelées « service-jour ») correspondent à un jour d'ouverture d'un service donné. La base des services a été convertie en base des services-jours grâce aux informations sur les jours d'ouverture données dans le volet « Structures ». Le tirage a été ensuite effectué au niveau « visite » (et non « service »).

► Dans chaque service, définir un protocole adapté

Les types de service dans le champ de l'enquête sont très divers. Pour chacun d'eux, un protocole d'enquête a été élaboré, visant à la fois à répondre aux besoins méthodologiques (garantir un tirage aléatoire, récolter les informations nécessaires à l'organisation de la collecte et à la pondération des questionnaires – voir infra) et aux



En hébergement, le tirage s'est fait sur une liste des personnes de 16 ans ou plus hébergées dans le service. Hors hébergement, le tirage s'est fait en constituant une « file d'attente », réelle ou théorique.



objectifs de rendement de l'enquête, mais aussi à s'adapter aux contraintes opérationnelles du terrain. En effet, il était primordial de ne pas perturber le fonctionnement des services et de mettre les équipes de l'Insee dans les meilleures conditions possibles sur place.

De grandes familles de protocole ont pu être constituées. Tout d'abord, les services se distinguent selon la méthode de tirage au sort des personnes (*figure 3*). En hébergement, le tirage s'est fait sur une liste des personnes de 16 ans ou plus hébergées dans le service. Hors hébergement, il n'y a pas de liste et le tirage s'est fait en constituant une « file d'attente », réelle (par exemple, les personnes qui

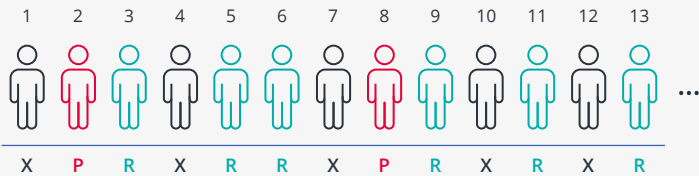
attendent dans une distribution de repas) ou bien théorique (par exemple, les personnes rencontrées au fur et à mesure du parcours d'une maraude). Dans tous les cas, la table de tirage fournie aux agents échantillonneurs leur a permis de réaliser le tirage au sort.

Au sein de l'hébergement, une distinction importante se fait entre l'hébergement dans un même lieu de type collectif (« hébergement regroupé ») et l'hébergement éclaté en plusieurs appartements dans le parc de logements ordinaires (« hébergement diffus »). L'impossibilité d'envoyer en même temps une équipe Insee dans tous les appartements d'un service d'hébergement diffus a ainsi conduit à effectuer un tirage au sort des personnes en amont de la visite, à prendre des rendez-vous avec les personnes sélectionnées et à autoriser les équipes d'enquêteurs à se séparer.

Hors hébergement, les services se distinguent notamment selon le fait d'être en intérieur (par exemple, les accueils de jour) ou en extérieur (par exemple, les points fixes d'accueil en rue), et d'être fixes (par exemple, les distributions de repas) ou itinérants (les maraudes). Ces différences impliquent des contraintes logistiques liées aux conditions de collecte sur le terrain. En intérieur, il est assez souvent possible d'avoir un endroit pour s'asseoir et passer les questionnaires, voire pour s'isoler. Ce peut être nettement plus compliqué en extérieur, où le service et les enquêteurs sont aussi soumis aux aléas climatiques. Dans les services itinérants, il faut s'assurer de pouvoir suivre les maraudes (pour certaines, motorisées) et de les retrouver en cas de séparation. Il faut aussi ne pas être trop nombreux, pour faciliter le contact avec des personnes sans abri isolées. Cela a ainsi conduit à n'envoyer qu'un seul enquêteur dans les maraudes, en plus d'un agent échantillonneur.

► **Figure 3 - Échantillonnage des individus dans les structures d'accueil**

Hors hébergement



Selon la table de tirage suivante :

P	2				8			
R		3	5	6		9	11	13

Hébergement

Identifiant	N° de chambre	Prénom	Nom	Tirage
1	101	Gaston	Lagaffe	P
2	101	Lucky	Luke	X
3	101	Capitaine	Haddock	X
4	102	Tryphon	Tournesol	R
5	102	Yoko	Tsuno	R
6	201	Roberto	Rastapopoulos	X
7	201	Dupond	Dupont	R
8	201	Bianca	Castafiore	X
9	202	Spirou	Fantasio	P
10	202	Benoît	Brisefer	R
11	202	Michel	Tanguy	X
12	301	Adèle	Blanc-sec	R
...	...	...	...	...

Selon la table de tirage suivante :

P	1				9		
R		4	5	7		10	12

Note : Pour effectuer le tirage, l'agent échantillonneur s'appuie sur une table de tirage constituée de numéros tirés aléatoirement.

Les notations s'expliquent de la manière suivante :

- X : L'individu n'est pas contacté par l'enquêteur.
- P : Rang principal. Un questionnaire est systématiquement proposé à l'individu situé à ce rang.
- R : Rang de remplacement. Un questionnaire est proposé à l'individu situé à ce rang si le rang principal précédent et tous les rangs de remplacement intercalés entre lui-même et le rang principal n'ont pas répondu à l'enquête (refus de répondre, impossibilité de contact, langues de l'enquête non parlées...).

Hors hébergement, il y a parfois plusieurs « sous-services » pour le service et le jour sélectionnés. Par exemple, plusieurs sorties de maraude peuvent avoir lieu le même jour, les distributions de repas du soir d'un service peuvent avoir lieu dans plusieurs endroits en même temps. Il n'était matériellement pas possible de suivre tous ces sous-services le même jour. Aussi, un tirage aléatoire du sous-service à enquêter le jour de la visite a été effectué en amont de la visite.

Au bout du compte, malgré tous les aspects auxquels l'équipe de conception a pu penser, se basant notamment sur les tests menés, les protocoles se sont parfois heurtés lors de la collecte à des difficultés du terrain. Par exemple, en accueil de jour, la constitution d'une file théorique pour le tirage au sort s'est parfois révélée particulièrement complexe lorsque les personnes arrivaient en très grand nombre au même moment, lorsqu'elles



La collecte a confirmé que certains protocoles conçus comme robustes sur le papier étaient beaucoup plus difficiles à appliquer dans les configurations de terrain inhabituelles.



revenaient plusieurs fois dans l'accueil lors d'une même visite ou lorsque l'équipe de collecte arrivait dans un lieu alors que des personnes étaient déjà présentes. Les protocoles se sont heurtés aussi à d'autres imprévus, par exemple la difficulté de repérer les personnes à interroger lorsque celles-ci changent d'habits dans l'accueil de jour (si celui-ci propose des douches par exemple).

Dans tous les cas, il a fallu que les échantillonneurs et les enquêteurs témoignent d'une certaine capacité d'adaptation et la coordination avec le service a été primordiale sur cet aspect aussi. La collecte a confirmé que certains protocoles conçus comme robustes sur le papier étaient beaucoup plus difficiles à appliquer dans les configurations de terrain inhabituelles.

► L'interrogation des individus

L'interrogation des individus constitue le cœur de l'enquête Sans Domicile. C'est à cette étape que sont recueillies les informations sur les personnes sans domicile. Elle repose sur une interrogation en face-à-face par un enquêteur de l'Insee d'une personne fréquentant un service d'aide, sélectionnée au hasard. L'entretien se base soit sur un questionnaire long, d'une durée d'une heure environ, disponible uniquement en français, soit sur un questionnaire court d'une trentaine de minutes, disponible en français et dans 21 langues étrangères (**encadré 2**).

Les deux questionnaires sont généralistes et traitent des mêmes thématiques, le questionnaire long étant plus détaillé que le court sur chaque thème. Situation familiale, santé, revenus, emploi, éducation, ou encore famille et relations sociales : les questionnaires abordent de nombreux domaines. Des modules spécifiques sur les parcours (parcours résidentiels, parcours migratoires), ainsi que sur la santé mentale et les violences, ont été développés par rapport aux éditions précédentes. D'autres modules portent enfin sur la fréquentation des services, les conditions de vie et l'accès aux services de base : se nourrir, se laver, charger son téléphone, recevoir du courrier, etc. L'enquête vise ainsi à mettre en lumière les difficultés de la vie quotidienne.

La conception des questionnaires a fait l'objet d'un travail approfondi, associant statisticiens publics, administrations, chercheurs et associations. Les formulations ont été testées sur le terrain plusieurs fois et ajustées afin d'être compréhensibles par des publics très variés. Une attention particulière a été portée à la clarté des questions, à l'ordre des modules et à la progressivité des thèmes abordés, afin de faciliter le déroulement de l'entretien.

► Encadré 2. Des « questionnaires qui parlent » pour enquêter les personnes non francophones

Une part importante des personnes sans domicile ne maîtrise pas suffisamment le français pour répondre à un questionnaire. Sans dispositif spécifique, ces personnes seraient mécaniquement exclues de l'enquête, introduisant un biais important dans les résultats. L'édition de 2012 avait introduit des questionnaires dans 14 langues étrangères : le questionnaire (sous format papier) était traduit et distribué aux personnes non francophones échantillonnées, qui devaient le remplir elles-mêmes puis le renvoyer à l'Insee ou le remettre à l'enquêteur. À l'époque, près de 1 200 questionnaires en langue étrangère avaient été collectés.

L'édition 2025 a permis des innovations techniques importantes sur ce point. Les questionnaires ont été informatisés et des outils ont été développés pour que les tablettes des enquêteurs puissent lire les fichiers audio dans la langue de l'enquêté. Les questions ont été pré-enregistrées dans 21 langues étrangères et diffusées oralement aux enquêtés. Ces derniers pouvaient écouter les questions dans leur langue sous casque ou grâce au haut-parleur de la tablette.

Concrètement, lorsqu'une personne tirée au sort était identifiée comme non francophone, l'enquêteur déterminait dans un premier temps sa langue grâce à un document papier visuel, le cahier multi-langues, permettant à l'enquêté d'indiquer la langue qu'il parlait le mieux. Puis, l'enquêteur renseignait sur la tablette cette langue

et présentait la tablette à l'enquêté, qui répondait lui-même en mode auto-administré sur l'outil. L'enquêteur restait bien sûr à côté le temps de l'entretien pour pouvoir assister techniquement l'enquêté, en cas de difficulté sur l'outil. Au global, environ 3 000 questionnaires en langue étrangère ont été collectés.

La collecte sur le terrain a déployé ce dispositif à grande échelle : si les outils ont globalement bien fonctionné, les difficultés n'ont pas manqué. En particulier, la durée d'interview pour les non-francophones a été largement sous-estimée (de l'ordre du double de celle anticipée). La longueur et la complexité de certaines questions, tout comme la difficulté de traduire certains termes très spécifiques (par exemple, ceux liés à des dispositifs institutionnels propres à la France), obligeaient parfois l'enquêté à devoir passer beaucoup de temps sur une question. Il était par ailleurs difficile pour l'enquêteur de pouvoir aider l'enquêté en cas de blocage, faute d'une langue commune.

Malgré ces difficultés, le dispositif a permis d'améliorer la couverture de l'enquête, notamment en intégrant les personnes ne sachant pas lire ou écrire, et devrait renforcer significativement la qualité des données collectées pour les personnes non francophones. Il illustre la capacité de la statistique publique à innover pour répondre à des contraintes de terrain fortes, mais au prix d'une complexité accrue du dispositif et de coûts supplémentaires.

La relation enquêteur-enquêté constitue un enjeu central de cette phase. Les personnes interrogées peuvent se trouver dans des situations de grande vulnérabilité, marquées par des expériences de vie très difficiles, voire traumatisantes. En cas de forte vulnérabilité identifiée, les enquêteurs ont pu distribuer aux enquêtés un flyer avec des numéros d'aide d'urgence. Ces entretiens ont parfois généré une charge émotionnelle forte pour des enquêteurs, amenés souvent à enchaîner plusieurs entretiens dans la même journée, pendant une période de collecte qui a duré trois mois. Un dispositif de soutien psychologique a donc été prévu pour accompagner les agents de l'Insee qui en ressentaient le besoin.

► Une collecte exceptionnelle par son ampleur et par l'engagement des équipes

La phase de collecte de l'enquête Sans Domicile constitue l'aboutissement opérationnel de plusieurs années de préparation, avec une charge de travail très importante. Elle s'est déroulée entre le 31 mars et le 12 juillet 2025 et a mobilisé près de 1 000 agents de la statistique publique, dont environ 500 enquêteurs et enquêtrices de l'Insee et autant d'agents de bureau échantillonneurs¹⁹. Cette phase, particulièrement intense sur le plan organisationnel et humain, a été marquée par une très forte dimension collective, aussi bien entre agents sur le terrain qu'au niveau du pilotage articulé entre la direction générale de l'Insee et les directions régionales.

La collecte repose en effet sur une articulation étroite entre différentes catégories d'agents :

- les enquêteurs de l'Insee qui interrogent les personnes ;
- les agents accompagnateurs qui les échantillonnent²⁰ ;
- les gestionnaires en bureau chargés de la formation des enquêteurs et de l'organisation logistique de la collecte ;
- les équipes de conception responsables du suivi national de la collecte et de l'assistance aux équipes de terrain sur les sujets méthodologiques.

La coordination entre tous ces acteurs a été essentielle pour garantir le respect des protocoles, mais aussi l'efficacité de la collecte sur le terrain.

Pour les gestionnaires en bureau des directions régionales et les équipes de conception, les conditions d'organisation de la collecte ont été difficiles, notamment juste avant et au début de la collecte, avec une charge de travail importante. Il y a eu de nombreux imprévus sur la phase de premier contact avec les services, par rapport aux informations connues avant

“

Pour les enquêteurs, les conditions de collecte ont souvent été exigeantes. Ils ont dû faire preuve d'une forte capacité d'adaptation.

”

la collecte : fermetures de services, changements de type de service, doublons ou fusions de service, changements de jours d'ouverture, indisponibilité des responsables. Ceci a conduit à un travail significatif d'assistance pour répondre aux multiples questions des enquêteurs.

Pour les enquêteurs, les conditions de collecte ont souvent été exigeantes. Enquêter debout dans la rue, parfois en période de canicule, dans des lieux très variés, y compris tôt le matin ou tard le soir : ces situations ne sont pas aisées pour les enquêteurs qui ont dû faire preuve d'une forte capacité d'adaptation. Il convient aussi de mentionner les enjeux de sécurité, notamment en cas de situations de tensions sur le terrain. Par exemple, la collecte a dû être abandonnée à mi-période près de Grande-Synthe, dans le département du Nord, car les conditions de sécurité des agents n'étaient pas réunies.

¹⁹ Dans le cadre d'un partenariat avec l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie), des étudiants ont également fait partie des échantillonneurs sur le terrain.

²⁰ Dans les services hors hébergement.

Faire face à de nombreuses situations imprévues, tout en maintenant un niveau élevé d'exigence méthodologique : c'était l'un des défis de l'enquête Sans Domicile. En dépit de toutes ces difficultés, la collecte a pu bénéficier d'un très fort engagement des agents de la statistique publique. Celui-ci tient à la conscience des enjeux sociaux du projet et à la volonté de contribuer à une meilleure connaissance des situations de grande pauvreté. Cet engagement constitue un facteur clé de la réussite de l'opération.

Les résultats de collecte sont à la hauteur de la mobilisation des équipes : sur environ 3 500 visites, environ 17 000 entretiens ont été finalement réalisés avec des personnes fréquentant des services d'aide, dont plus de 5 600 questionnaires longs. Les objectifs ont ainsi été dépassés.

► Un aval statistique particulièrement complexe

Comme après la collecte de chaque enquête, les travaux de redressement des données ont débuté, mêlant des phases d'apurement des questionnaires individuels, de traitement de la non-réponse et de calcul de pondérations. Pour l'enquête Sans Domicile, la mise en pratique de ces phases se révèle particulièrement complexe, d'autant que le traitement statistique comporte aussi des phases propres à cette enquête. En particulier, il faut également apurer la sur-enquête (**encadré 3**), dont les résultats servent au calcul des pondérations, mais aussi, toujours dans l'optique de ce calcul, traiter les « anomalies de collecte » concernant les services enquêtés et réaliser un « partage des poids » (voir infra).

Les « anomalies de collecte » correspondent à des situations relatives aux services d'aide non prévues avant la collecte. Par exemple, des services considérés initialement comme distincts n'étaient en fait qu'un seul et même service, ou bien ont fusionné entre-temps. Des services ont aussi changé de jours d'ouverture. De manière plus classique, il faut également traiter l'absence de réponse de certains services au moment du volet « Individus », que ce soit parce qu'ils se sont révélés hors champ (par exemple, en raison d'un changement d'activité) ou en tant que non répondants (par exemple, s'ils ont refusé de participer à l'enquête).

► Encadré 3. Une sur-enquête pour pouvoir pondérer les questionnaires

Pour pouvoir exploiter l'enquête et s'assurer que l'ensemble de la population est bien représenté, il faut attribuer un poids à chaque répondant. Contrairement aux enquêtes traditionnelles, l'absence de base de sondage implique que la probabilité réelle de tirage au sort des personnes n'est pas connue avant la visite sur le terrain. Dans le cas de l'enquête Sans Domicile, elle dépend directement de la fréquentation réelle et du nombre de personnes contactées le jour de la visite, qui sont inconnus avant de réaliser la visite.

Pour cette raison, comme pour l'enquête de 2012, une « sur-enquête » a été menée par les enquêteurs, via des outils ad hoc. Il s'agissait notamment de collecter des informations sur la fréquentation

le jour de la visite et sur le sexe et le caractère francophone (ou non) des personnes contactées pour se voir proposer un questionnaire (y compris celles qui n'ont pas répondu). Ces informations ont été recueillies auprès des responsables de services d'aide et des personnes contactées pour passer un questionnaire individuel.

Entre le tirage au sort des personnes à interroger dans les services d'hébergement, l'organisation de la collecte, la coordination avec les différents acteurs (services, autres enquêteurs, direction régionale de l'Insee) et cette sur-enquête, le rôle des enquêteurs dans le cadre de l'enquête Sans Domicile dépasse donc largement la seule passation de questionnaires auprès des individus !

Lors de l'apurement des questionnaires individuels, une attention toute particulière est portée aux questions relatives au lieu où la personne a passé la nuit précédant l'enquête et au statut d'occupation de ce lieu. En effet, ces questions permettent de déterminer qui est sans abri, qui est sans domicile et qui ne l'est pas. Une attention importante est par ailleurs portée aux questions sur la fréquentation des services d'aide durant la semaine précédant l'enquête. Celles-ci servent à estimer le nombre de « liens », i.e. le nombre de fois où la personne a fréquenté un service dans le champ de l'enquête au cours de la collecte, élément entrant en compte dans le calcul des pondérations.

Grâce à la sur-enquête, les poids de sondage des questionnaires individuels peuvent ensuite être calculés, la non-réponse des individus traitée et des marges de calage au niveau des « prestations »²¹ estimées. L'étape de « partage des poids », qui consiste à diviser les poids au niveau des prestations par le nombre de « liens », permet d'aboutir à des pondérations en termes de personnes. Cette phase permet aussi de corriger les doubles comptes, des personnes pouvant par exemple fréquenter à la fois un centre d'hébergement et un accueil de jour. En effet, plus une personne fréquente des services dans le champ de l'enquête, plus sa probabilité d'être sélectionnée est importante et donc plus le poids de son questionnaire doit être diminué.

Une fois l'aval statistique finalisé, les premières études seront lancées et les données diffusées, avec notamment la mise en place d'un comité d'exploitation de l'enquête.

► Un projet emblématique pour la statistique publique —

L'enquête Sans Domicile illustre les défis auxquels la statistique publique est confrontée lorsqu'elle cherche à aller au-devant de tous les publics, y compris les personnes les plus exclues de notre société. Derrière une question en apparence



L'enquête Sans Domicile illustre les défis auxquels la statistique publique est confrontée lorsqu'elle cherche à aller au-devant de tous les publics, y compris les personnes les plus exclues de notre société.



simple – combien de personnes vivent sans logement et dans quelles conditions – se cache un dispositif méthodologique très sophistiqué, mobilisant des choix de conception difficiles et un investissement humain considérable. Le coût financier de l'enquête est lui aussi important, estimé à environ 11 millions d'euros, à la hauteur de l'ambition du projet.

En choisissant d'interroger directement les personnes sans domicile, la statistique publique accepte de s'éloigner de son cadre habituel d'enquête, et de confronter ses outils à des réalités de terrain exigeantes. Ce choix impose

également d'accepter des compromis entre pureté théorique et faisabilité concrète, sans renoncer à l'exigence de rigueur. La collecte de 2025 a en particulier permis de mieux mesurer l'ampleur des adaptations nécessaires sur le terrain.

²¹ Une prestation correspond à l'usage d'un service donné un jour donné. Par exemple, si un centre est ouvert 90 nuits et héberge chaque nuit 100 personnes, alors il y a 9 000 prestations.

L'exemple de l'enquête Sans Domicile révèle l'ampleur du travail nécessaire pour produire des données fiables sur des populations très spécifiques. Il montre que la connaissance statistique ne va pas de soi et qu'elle repose sur une succession de décisions méthodologiques, souvent invisibles, mais déterminantes pour la qualité des données produites. Les premiers résultats de l'enquête sont prévus pour la fin de l'année 2026.

Remerciements

Cette enquête n'aurait pu aboutir sans l'engagement exceptionnel de l'ensemble des agents et partenaires qui y ont contribué. Nous souhaitons tout d'abord saluer le travail remarquable des centaines d'agents mobilisés pendant la phase de terrain – enquêtrices et enquêteurs, échantillonneuses et échantillonneurs, ainsi que gestionnaires en bureau –, dont l'implication a été déterminante pour la réussite du projet. Nous remercions aussi vivement l'ensemble des équipes informatiques, méthodologiques et fonctions support de l'Insee ayant permis la mise en place du dispositif de collecte, ainsi que le soutien des directions de l'Insee et de la Drees tout au long du projet.

Une mention particulière revient aux équipes de conception Insee/Drees et du pôle des enquêtes nationales ménages, et en particulier à Opale Echegu, Thierry Mainaud, Léa Mauro, Isabelle Massini et Christèle Woeber qui ont travaillé plusieurs années sur l'enquête. La contribution des équipes, essentielle à chaque étape du projet, a été marquée par un engagement et une motivation absolument exceptionnels, ainsi que par une capacité constante à innover et à s'adapter pour relever les nombreux défis méthodologiques et logistiques.

Nous adressons également notre reconnaissance aux personnels des services d'aide, qui ont accueilli et facilité le travail des équipes de la statistique publique pendant la collecte, ainsi qu'à l'ensemble des institutions et associations partenaires, pour leur soutien, leur disponibilité et leurs conseils tout au long de ce projet.

Enfin, nous souhaitons remercier chaleureusement les personnes usagères des services d'aide qui ont accepté de participer à l'enquête. Leur contribution a été évidemment indispensable pour produire des données permettant de mieux comprendre leurs conditions de vie.

► Bibliographie

- ALBOUY, Valérie, LEGLEYE, Stéphane et LELLOUCH, Thomas, 2021. Connaître les personnes sans domicile est encore plus important que les dénombrier. In : *Le blog de l'Insee*. [en ligne]. 13 avril 2021. Insee. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://blog.insee.fr/connaître-les-personnes-sans-domicile-est-encore-plus-important-que-les-denombrier/>.
- ANXIONNAZ, Isabelle et MAUREL, Françoise, 2021. Le Conseil national de l'information statistique – La qualité des statistiques publiques passe aussi par la concertation. In : *Courrier des statistiques*. [en ligne]. 8 juillet 2021. Insee. N° N6, pp. 123-142. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/5398693?sommaire=5398695>.
- BOISSEUIL, Clément et HINNEKINT, Chloé, 2025. Errance et marginalités dans huit métropoles internationales. In : *Site de l'Apur*. [en ligne]. Novembre 2025. N° 279. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.apur.org/fr/population-societe/social-inclusion/errance-marginalites-huit-metropoles-internationales>.
- BROUSSE, Cécile, 2006a. Devenir sans-domicile, le rester : un problème lié à l'accès au logement ou à la rupture des liens sociaux et familiaux ? In : *Économie et Statistique*. [en ligne]. 1^{er} octobre 2006. Insee. N° 391-392. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376415?sommaire=1376427>.
- BROUSSE, Cécile, 2006b. L'enquête sans-domicile 2001. Première partie : Définition de la population sans-domicile et choix de la méthode d'enquête. In : *Insee Méthodes*. [en ligne]. 1^{er} août 2006. Insee. N° 116. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/2579262>.
- CHRISTINE, Marc et ROTH, Nicole, 2020. Le Comité du label – Un acteur de la gouvernance au service de la qualité des statistiques publiques. In : *Courrier des statistiques*. [en ligne]. 31 décembre 2020. Insee. N° N5, pp. 39-52. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/5008698?sommaire=5008710>.
- CNIS, 1996. *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement, rapport final du groupe de travail sur les sans-abri*. ISBN 2-11-066393-6.
- DIHAL et INSEE, 2021. Nuit nationale de la solidarité – Compter pour agir – Guide méthodologique. In : *Insee Méthodes*. [en ligne]. 20 mai 2021. N° 139. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/5370337>.
- JOIN-LAMBERT, Marie-Thérèse, 2006. Une enquête d'exception – Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées. In : *Économie et Statistique*. [en ligne]. 1^{er} octobre 2006. Insee. N° 391-392. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376412?sommaire=1376427>.
- JOIN-LAMBERT, Marie-Thérèse, LABARTHE, Julie, MARPSAT, Maryse et ROUGERIE, Catherine, 2011. Le mal-logement. In : *Rapport d'un groupe de travail du Cnis*. [en ligne]. Juillet 2011. Cnis. N° 126. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.bns.insee.fr/ark%3A/12148/bc6p070pd98.texteImage>.

- LELLOUCH, Thomas, MAINAUD, Thierry, CABANNES, Pierre-Yves et ECHEGU, Opale, 2025. Trouver un lieu pour dormir, se nourrir, se laver, maintenir des liens : une enquête pour connaître les difficultés des personnes sans domicile. In : *Le blog de l'Insee*. [en ligne]. 31 mars 2025. Insee. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://blog.insee.fr/enquete-sans-domicile-2025/>.
- LOISON, Marie, 2023. Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. In : *Sans-abri : expériences et politiques*. 24 avril 2023. Drees. Revue française des affaires sociales. N° 2023/1, pp. 29-50.
- MARPSAT, Maryse, 2007. Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge ». In : *Documents de travail*. [en ligne]. 7 mai 2007. Ined. N° 145. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/explorer-les-frontieres-recherches-sur-des-categories-en-marge>.
- MARPSAT, Maryse et YAOUANCQ, Françoise, 2016. Avant-propos – L'enquête Sans-Domicile 2012 : histoire et place en Europe. In : *Économie et Statistique*. [en ligne]. Insee. N° 488-489, pp. 7-23. [Consulté le 11 mai 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2016_num_488_1_10708.
- MERCIER, Alice et MONTIGAUD, Lucile, 2025. Le sans-domicilisme à Marseille – Classifications, chiffres et perspectives. In : *Rapport de l'Observatoire des Pauvretés*. [en ligne]. Octobre 2025. [Consulté le 11 mai 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.uriopss-pacac.fr/actualites/rapport-de-lobservatoire-des-pauvretes-le-sans-domicilisme-marseille-classifications>.
- OCDE, 2025. OECD Monitoring Framework to Measure Homelessness. In : *OECD publishing*. [en ligne]. 28 janvier 2025. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.oecd.org/en/publications/oecd-monitoring-framework-to-measure-homelessness_3e98455b-en.html.
- O'SULLIVAN, Eoin et al., 2023. Homelessness in the European Union. In : *Study requested by the PETI committee*. [en ligne]. 22 novembre 2023. Parlement européen. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/IPOL_STU\(2023\)755915](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/IPOL_STU(2023)755915).
- ROUGERIE, Catherine, 2020. Difficultés de logement ; les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique. In : *Documents de travail*. [en ligne]. 9 novembre 2020. Insee. N° F2020-02. [Consulté le 11 mai 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4770825>.
- YAOUANCQ, Françoise, LEBRÈRE, Alexandre, MARPSAT, Maryse, RÉGNIER, Virginie, LEGLEYE, Stéphane et QUAGLIA, Martine, 2013. L'hébergement des sans-domicile en 2012 – Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. In : *Insee Première*. [en ligne]. 2 juillet 2026. Insee. N° 1455. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>.

- YAOUANCQ, Françoise et DUÉE, Michel, 2014. Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations. In : *Insee Références*. [en ligne]. 19 novembre 2014. Insee. [Consulté le 23 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288519?sommaire=1288529>.